
Electrabel dément formellement les nouvelles accusations de la CREG

Dans une étude dont les résultats sont présentés ce jour lors d'une conférence de presse, la CREG accuse Electrabel d'avoir volontairement maintenu à l'arrêt certaines unités de son parc de production afin d'orienter artificiellement les prix à la hausse. Face à cette accusation grave et non fondée, Electrabel souhaite apporter les précisions suivantes :

- Electrabel n'a pas manipulé les prix sur le marché de court terme. La CREG a refusé de tenir compte du fait qu'Electrabel est contractuellement obligée, tout comme les autres producteurs en Europe, de conserver des capacités de production de réserve pour garantir l'alimentation de ses clients et minimiser le risque de black out.
- Les sommets atteints par les prix de l'électricité sur le marché de court terme fin 2007 ont représenté une perte financière importante pour Electrabel. Pour continuer à alimenter ses clients, Electrabel a dû procéder à des achats d'électricité en bourse, à des prix dépassant largement le prix payé par ses clients. Electrabel a donc de ce fait subi une perte financière.
- Les prix spots n'ont aucune influence, ni sur les prix appliqués aux clients résidentiels, ni sur les prix appliqués aux clients industriels, ni sur les prix wholesale, en sorte que cette prétendue manipulation n'est susceptible d'engendrer aucun bénéfice pour Electrabel, au contraire.

Ces éléments démontrent clairement que les accusations de la CREG à l'égard d'Electrabel sont non fondées. Le niveau des prix sur les marchés de court terme était à ce moment, non le fait de prétendues manipulations d'Electrabel, mais la conséquence directe de:

- L'indisponibilité de certaines centrales suite à des travaux de maintenance et autres problèmes techniques imprévus.
- Conditions climatiques exceptionnelles entraînant une hausse soudaine et brutale de la consommation.
- Problèmes similaires et concomitants sur le marché français de l'électricité.

Presse Electrabel :

Sarah De Bruyn (nl)

☎ +32 2 519 27 69

sarah.debruyn@electrabel.com

Anne-Sophie Hugé (fr)

☎ +32 2 518 60 20

anne-sophie.huge@electrabel.com

www.electrabel.com

Dit persbericht is ook beschikbaar in het Nederlands.

This press release is also available in English.

Electrabel S.A.

Boulevard du Régent 8 – 1000 Bruxelles

Fax : +32 2 511 65 99

